Les clefs pour lutter efficacement contre le black-rot

Cultivons l'innovation autrement

BASF
We create chemistry

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

LE BLACK-ROT :
L'ENNEMI QUI REFAIT SURFACE !

Considéré comme une maladie secondaire ces dernières années, le black-rot concerne aujourd'hui la plupart des vignobles. Il peut induire de fortes pertes de récolte allant jusqu'à la perte totale de vendanges. La vigilance s'impose pour bien reconnaître la maladie et éviter une attaque dévastatrice.

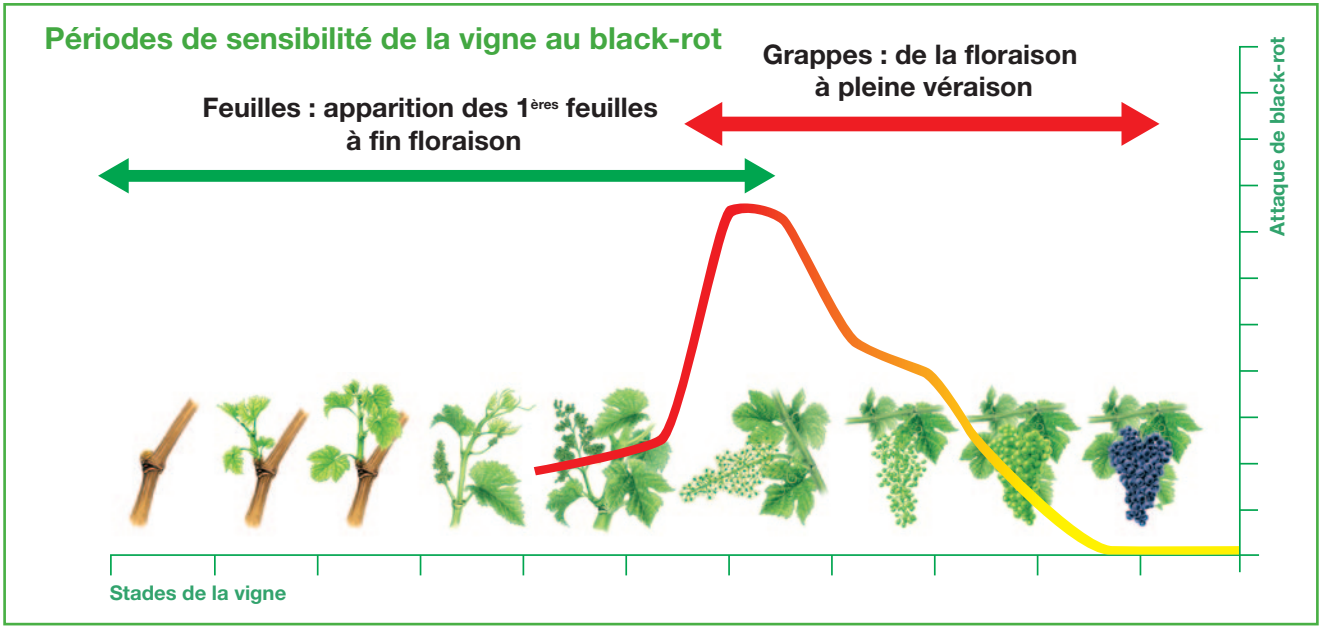

Jeunes taches

Taches sur feuilles

Symptômes sur baies

Grappes attaquées

LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE BLACK-ROT

1 - Mieux connaître la maladie :

- **Mode de conservation :** périthèces issus des baies desséchées ou des sarments contaminés.
- **Conditions d'initiation de la maladie, contaminations primaires :**
  - dès les premières feuilles visibles avec une température minimale de 9 °C,
  - projection par une pluie ⩾ 0,3 mm ; puis dissémination par le vent,
  - incubation : 10 à 25 jours selon la température.
- **Développement de la maladie (contaminations secondaires) :**
  - à partir de l'expression des contaminations primaires, les pycnides apparaissent en 3-4 jours,
  - libération par une pluie et contamination possible de tous les organes (y compris les grappes) par éclaboussure,
  - superposition des contaminations primaires et secondaires jusqu'à épuisement des périthèces et moindre réceptivité de la vigne (mi-juillet).

2 - Prévenir le développement de la maladie

- Arracher et brûler les souches dans les vignes abandonnées.
- En hiver, éliminer et brûler les bois porteurs de chancres, les baies momifiées et les vrilles atteintes.
- Eviter le broyage de sarments porteurs de grappes momifiées.
- Labourer en hiver pour enfouir l'inoculum et déchausser après le premier traitement black-rot.
- Maîtriser l'enherbement, favorable à la conservation de l'inoculum.
- Au printemps, épamprer les ceps.

FACTEUR CLEF DE SUCCÈS DE LA PROPHYLAXIE

- **Éliminer au maximum les supports de la maladie de l'année précédente.**

Les contaminations de black-rot peuvent être très précoces : dès 1ère feuille étalée*

3 - Avoir le réflexe : « Prévoyance & persévérance »

Protéger les feuilles

Éviter la dispersion à partir des premières taches.
Le black-rot est une maladie de foyer.

Préserver les grappes

En préventif, protection sans faille
de la floraison à la fermeture grappes.

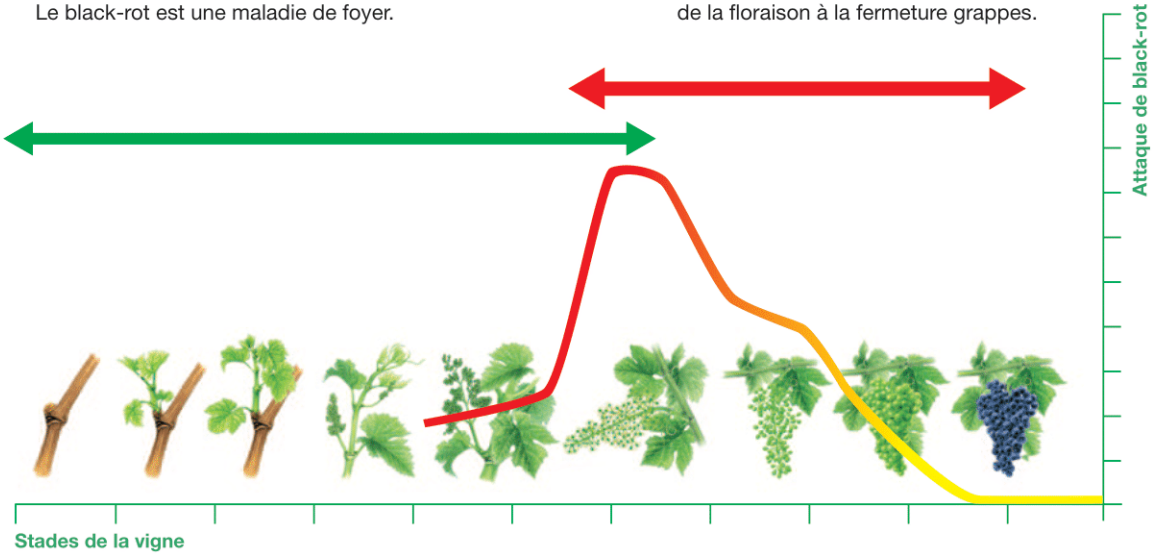

Contre le black-rot, 3 familles sont disponibles : les dithiocarbamates, les strobilurines, les IBS.

Anti-mildiou et anti-black-rot à base de métirame ou de dithianon
Polyram® DF/Lutiram®, Aviso® DF, Enervin®/Privest®, Futura®

Anti-oïdium et anti-black-rot
Collis®

Solution polyvalentes (mildiou, black-rot, oïdium) :
Cabrio Top®, Enervin® + Collis®, Privest® + Collis®, Futura® + Yaris®, Futura® + Vivando®

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS DE LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE

- Traiter tôt : soyez vigilant !
- Ne pas faire d'impasse dans le programme black-rot : à chaque traitement prévoir au moins un produit efficace contre le black-rot.
- Adapter la cadence en fonction de la pression.
- Respecter le nombre d'applications maximum recommandé pour chacun des modes d'action : préservons les moyens de lutte contre mildiou et oïdium qui restent les maladies majeures !

* 1er traitement à partir de la maturité des périthèces en prévention des projections par la pluie contaminatrice (suivre les bulletins du BSV et les AA).

4 - Mieux pulvériser pour bien protéger

Si la qualité de pulvérisation est fondamentale quelle que soit la maladie, elle est cruciale pour une protection sans faille des grappes.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS DE LA PULVÉRISATION :

Avoir un pulvérisateur bien réglé, adapté à la configuration de son vignoble.

Veiller à la bonne orientation des sorties pour une pénétration efficace à l'intérieur de la végétation.

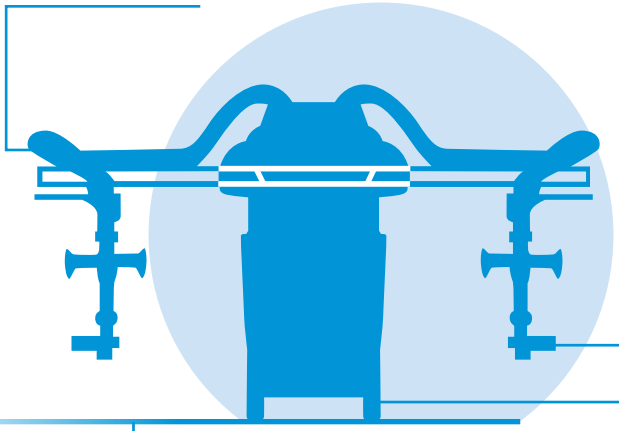

Respecter des passages de tracteur suffisamment resserrés pour que chaque face soit traitée directement.

Avoir une vitesse d'avancement compatible avec une couverture optimale (5,5 km/h max).

MEMO : SENSIBILITÉ DES CÉPAGES

Sensibles

- Aligoté
- Carignan
- Cinsault
- Colombard
- Folle Blanche
- Gamay
- Grenache
- Merlot
- Mondeuse
- Muscadelle
- Muscadet
- Négrette
- Picpoul
- Poulsard
- Sémillon
- Sauvignon
- Syrah
- Ugni blanc

Moins sensibles

- Cabernet Sauvignon
- Malbec
- Chardonnay
- Marsanne
- Jurançon blanc
- Tanat
- Roussane

Peu sensibles

- Chasselas
- Clairette

les gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

- N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
- Protégez votre santé et celle de votre entourage.
- Surveillez les conditions météorologiques.
- Protégez les points d'eau.
- Protégez les pollinisateurs.
- Préservez la faune sauvage.

D'INFOS SUR HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/ : FLASHEZ-MOI

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitril NF EN 1374 - 1/A1 réutilisable NF EN 16523-1/A1 (type A), EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065/A1, tablier CAT III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT - BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF – ® Marque déposée BASF. Polyram® DF / Lutiram® - AMM n° 8700107. Composition : 70% de métirame - WG. Aviso® DF - AMM n° 9200215. Composition : 57% métirame + 4,8% cymoxanil – WG. Enervin® / Privest - AMM n° 2100221. Composition : 120 g/kg d'amétoctradine + 440 g/kg de métirame - WG. Futura® AMM n° 2170085. Composition : 125 g/l de dithianon + 561,2 g/l de phosphonate de potassium (KHP) - SC. Cabrio® Top - AMM n° 2000336. Composition : 5% pyraclostrobine + 55% métirame – WG. Collis® - AMM n°2060085. Composition : 100 g/l krésoxim-méthyl + 200 g/l boscalid – SC. Yaris® AMM n° 2160963. Composition : 300 g/l de fluxapyroxad (Xemium®) - SC. Vivando® AMM n°2060050. Composition : 500 g/l de métrafénone - SC.

Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF (0 800 100 299) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com.
583VITE0915R. Août 2022. Crédit photos : BASF - Michel Montheillet - Thinkstock

Polyram DF / Lutiram : SGH07 – SGH08 – SGH9 - Attention - H317 :Peut provoquer une allergie cutanée ; H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Aviso DF : SGH07 – SGH08 – SGH9 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée ; H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus ; H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement
Enervin / Privest : SGH08 – SGH09 - Attention - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient du métirame et du 5 chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-methyl-2H-isothiazol-3-one ou bien de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Futura : SGH07 - SGH08 - SGH09 – Attention - EUH208 - Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; H317 : Peut provoquer une allergie cutanée ; H319 : Provoque une sévère irritation des yeux ; H351 - Susceptible de provoquer le cancer ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme.
Cabrio Top : SGH07 – SGH08 – SGH09 - Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion ; H315 : Provoque une irritation cutanée ; H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Collis : SGH08 – SGH09 - Attention - H351 : Susceptible de provoquer le cancer ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one.Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Yaris : SGH07 ; SGH09 – Attention - EUH208 - Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; H317 : Peut provoquer une allergie cutanée ; H362 : Peut-être nocif pour les bébés nourris au lait maternel ; H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Vivando : SGH09 - Attention - EUH208 – Contient du 1,2 -benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SGH07 SGH08 SGH09